



COMMISSION DES AFFAIRES EUROPÉENNES



LE RAPPORT *MUCH MORE THAN A MARKET* (« BIEN PLUS QU'UN MARCHÉ ») D'ENRICO LETTA - RÉSUMÉ

Le rapport intitulé « *Much more than a market* » (« Bien plus qu'un marché »), couramment appelé « *Rapport Letta* », a été présenté à la réunion extraordinaire du Conseil européen des 17 et 18 avril 2024. Il pose diagnostic ainsi que des recommandations visant à réformer le marché intérieur européen. Son auteur, Enrico Letta, est un ancien Premier ministre italien et le président actuel de l'Institut Jacques Delors, centre de recherche européen. Ce travail a été commandé par le Conseil européen en juin 2023, prenant acte de la nécessité de revoir entièrement les fondations du marché unique – datant des années 1980 –, au vu du contexte multipolaire et de la multiplication des crises. Pour mener à bien cette mission, Enrico Letta a effectué un travail approfondi de consultations et de déplacements à travers l'Europe, comptabilisant 65 villes visitées et 400 réunions effectuées.

La thèse centrale du rapport repose sur la nécessité d'élargir le champ d'application du marché unique, en s'appuyant sur le constat que « le manque d'intégration dans les secteurs de la **finance**, de l'**énergie** et des **communications électroniques** constitue l'un des principaux facteurs du déclin de la compétitivité européenne ».

Ce rapport précède de quelques mois celui consacré à « l'avenir de la compétitivité européenne », rédigé par l'ancien Premier ministre italien Mario Draghi. Aux côtés de ce dernier et du rapport de l'ancien Président finlandais Sauli Niinistö, intitulé « Plus sûrs ensemble : renforcer la préparation et l'état de préparation civils et militaires de l'Europe », il est appelé à servir de référence stratégique pour orienter l'action de la nouvelle Commission européenne au cours des cinq prochaines années.

I) Structure et philosophie du rapport

Enrico Letta souligne que le marché intérieur dépasse largement sa fonction de simple dispositif économique : il constitue **un pilier fondamental de l'intégration européenne et un levier stratégique pour renforcer la position de l'Union** dans un environnement international en constante évolution.

Il observe par ailleurs que l'élargissement de l'Union, bien qu'ayant enrichi son dynamisme, a également accru sa complexité. L'extension de 12 à 27 États membres a engendré **une diversité législative qui ralentit parfois l'harmonisation et limite l'exploitation des économies d'échelle**.

En conséquence, l'intégration du marché intérieur demeure incomplète. De nombreux segments clés, tels que l'énergie, les transports et les télécommunications, restent **entravés par des barrières et des obstacles** qui freinent la pleine réalisation des objectifs du marché unique et nuisent à la compétitivité européenne.

Enrico Letta considère que, malgré son rôle moteur dans la croissance et l'innovation, le marché unique doit être repensé pour mieux répondre aux enjeux actuels. Trois priorités stratégiques se dégagent : **assurer une transition verte et numérique équitable, accompagner l'élargissement de l'Union et renforcer la sécurité européenne** face aux défis géopolitiques.

Dans chacun de ces domaines, le marché unique doit dépasser sa seule dimension économique pour devenir un véritable levier stratégique (« Much more than a market »).

À cette fin, le rapport, qui s'étend sur environ 150 pages, est structuré en deux grandes parties. La première développe la vision politique issue des consultations menées lors de son élaboration, tandis que la seconde formule des recommandations concrètes et approfondit plusieurs dimensions techniques.

Ces deux sections sont réparties en six chapitres thématiques :

- (1) L'introduction d'une « cinquième liberté » du marché intérieur axée sur la recherche, l'innovation, la connaissance et l'éducation ;
- (2) L'importance de la mobilisation des ressources publiques et privées pour combler les déficits d'investissement en vue d'atteindre des objectifs stratégiques communs ;
- (3) La nécessité de passer à l'échelle supérieure dans différents secteurs ;
- (4) La répartition des avantages de l'intégration économique (dimensions sociales et durables du marché) ;
- (5) L'amélioration des cadres réglementaires et des outils de mise en œuvre ;
- (6) L'interaction entre les dynamiques internes et externes et le potentiel du marché unique pour étendre l'influence de l'UE sur la scène mondiale (« *le marché intérieur au-delà de ses frontières* »).

II) Les recommandations du rapport Letta

Le rapport incite les décideurs politiques européens à renforcer l'intégration économique du marché intérieur, afin que les réglementations nationales des 27 **se fondent le plus possible dans un cadre européen uniformisé**. Dans cette logique, il pense que le Conseil devrait « *déléguer à la Commission européenne la tâche d'élaborer une stratégie globale pour le marché unique* ».

Il propose de **créer un 28^e régime qui ferait office de régime unique** pour l'UE entière -par exemple s'agissant du **droit des affaires**, Il permettrait à une PME de s'y rattacher, puisqu'il est peu probable que les États membres décident de renoncer à leur régime juridique national.

Ce passage à une échelle européenne unique permettrait de tendre vers la convergence des marchés européens et de surmonter les obstacles liés aux divergences nationales.

Introduction d'une cinquième liberté : recherche, innovation et éducation

L'idée est d'**ajouter** aux quatre libertés du marché intérieur de l'UE (libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux), **une liberté axée sur la recherche, l'innovation et l'éducation**. L'objectif de celle-ci serait de **stimuler la mobilité des chercheurs, la collaboration innovante, et le partage des données** au sein de l'UE. Enrico Letta insiste notamment sur le **renforcement du soutien aux infrastructures de recherche** et sur **l'élargissement des programmes de mobilité** – notamment Erasmus –, tout en proposant la création d'une **plateforme centralisée des connaissances européennes**.

Unir les marchés des capitaux : de l'union des marchés de capitaux à « l'union de l'épargne et de l'investissement »

Le rapport défend l'idée préexistante d'un marché financier européen plus intégré, préférant à l'habituelle « union des marchés de capitaux », l'appellation « union de l'épargne et de l'investissement ». Enrico Letta encourage à de nombreuses initiatives dans ce domaine : **la création**

d'un produit d'épargne de long terme européen, l'harmonisation réglementaire, la garantie publique européenne pour soutenir l'investissement dans la transition écologique, ou encore la **création d'une Bourse européenne pour les start-up de la deep tech** (intelligence artificielle, quantique, biotechnologies).

Un marché unique pour les réseaux et services de télécommunications

Puisque l'intercommunication permanente entre les États membres n'est plus à prouver, le rapport considère comme primordiale « l'harmonisation maximale » des réglementations concernant le secteur des télécommunications, qui permettrait notamment la croissance des opérateurs paneuropéens.

Simplification réglementaire et renforcement de l'application des règles

Le rapport appelle à une « simplification réglementaire », pour réduire la complexité administrative qui freinerait les entreprises en Europe. Enrico Letta suggère de **préférer les règlements aux directives**, considérées comme sources de fragmentation et de « sur-transposition ».

Le rapport suggère la **rédaction d'un code européen du droit des affaires**, et insiste sur le **renforcement des outils de surveillance de l'application des règles**, pour garantir un respect équitable des règles du marché unique et préserver une concurrence loyale.

Renforcer la dimension sociale et durable du marché unique

Tout au long de son rapport, E. Letta insiste sur la nécessité que la refonte du marché intérieur de manière inclut une répartition plus équitable de ses bénéfices, à la fois sur l'entière du territoire de l'UE, mais aussi entre les petites, moyennes et grandes entreprises. Il s'agit de s'assurer qu'une **convergence ascendante** se mette en place **concernant la protection sociale et les droits des travailleurs**, et de mieux accompagner les PME dans leur accès au marché unique et aux financements européens. Il est aussi question de **progresser dans l'harmonisation de la fiscalité indirecte** par la coopération entre États membres et en proposant plus d'options de **neutralisation de la TVA à l'échelle européenne**.

Enrico Letta est conscient qu'« *aucune réforme, aucune conception innovante, aucun progrès réel ne sera possible, compris et accepté sans la participation active et l'engagement véritable des citoyens* », surtout puisque ces propositions pourraient engendrer des mutations structurelles particulièrement importantes, notamment pour les consommateurs. Le rapport propose alors le **lancement d'une conférence permanente des citoyens** pour les informer et les impliquer systématiquement dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques européennes.

S'agissant des consommateurs, de nombreuses mesures sont préconisées afin de leur assurer un accès amélioré à des biens de qualité aux prix abordables : **la définition d'une procédure formelle commune pour s'attaquer aux suspicions de contraintes territoriales d'approvisionnement, l'obligation d'informations sur leurs produits aux vendeurs, le développement d'outils communs d'intelligence artificielle d'inspection contre les pratiques déloyales et les produits nocifs, la mise en place d'un médiateur des consommateurs indépendant au niveau de l'UE** pour mieux compenser les pertes ou les préjudices.

Un marché unique pour favoriser des politiques en matière d'énergie

Enrico Letta plaide pour un renforcement de l'Union de l'énergie et propose plusieurs mesures visant à transformer le secteur énergétique européen. Selon lui, le marché unique de l'énergie représente un atout majeur pour assurer la réussite de l'Europe dans un nouvel ordre mondial.

Son rapport suggère notamment que les pays voisins de l'UE mettent en place des **enchères transfrontalières pour l'excédent de production en énergies renouvelables**, permettant ainsi d'améliorer l'efficacité et de réduire les coûts. Il recommande également la **mise en place de "systèmes**

de flexibilité transfrontaliers", où les gestionnaires de réseaux électriques solliciteraient les producteurs des pays voisins en cas de forte demande locale.

Par ailleurs, Letta préconise un **renforcement du Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE)** dans le prochain budget pluriannuel de l'UE et propose **l'émission d'obligations vertes** pour garantir un financement à long terme. Sur le plan de la diplomatie énergétique, il estime que les grands projets transfrontaliers devraient servir à consolider les relations avec des partenaires énergétiques fiables.

Il appelle également à la **création d'une nouvelle agence** qui aurait quatre missions principales : soutenir l'hydrogène et d'autres technologies émergentes, accorder des subventions aux projets de réseaux transfrontaliers, superviser les financements pour les énergies renouvelables et le nucléaire et servir de guichet unique pour la certification et l'obtention des permis nécessaires aux projets énergétiques.

Résumé des réactions provoquées par la publication du rapport

Les dirigeants européens se sont montrés enthousiastes face aux conclusions du rapport Letta. Le Président sortant du Conseil européen, Charles Michel, a qualifié le rapport de « fondamental ». Le Président de la République, Emmanuel Macron, retient en priorité les recommandations relatives à l'union de l'épargne et de l'investissement, pour accélérer les investissements dans la transition verte et numérique.

Les réactions parmi les partenaires sociaux européens ont été plus mitigées. L'European Round Table (ERT) et Business Europe ont soutenu le rapport, appelant la Commission européenne à en faire une base législative. La Confédération Européenne des Syndicats (CES) a adopté une position mitigée. Elle soutient les conditionnalités sociales, environnementales et fiscales mais rejette toute déréglementation risquant de nuire aux droits sociaux. Le *World Wildlife Fund* apprécie l'accent mis sur la durabilité mais critique le manque de garanties pour une transition équitable des travailleurs. Social Platform salue la place donnée aux questions sociales et appelle à leur intégration dans l'agenda stratégique de l'UE, dénonçant leur recul dans les priorités européennes.